

# SANTÉ

## ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

CNG  
Centre national de gestion

#### **Arrêté du 23 mars 2012 portant inscription au tableau complémentaire d'avancement au grade de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux hors classe au titre de l'année 2012**

NOR : ETSN1230194A

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6141-1 ;  
Vu le code de l'action sociale et des familles ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en sa séance du 13 mars 2012,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2012 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

1. Mme Julie BOURSIER, en service détaché : directrice d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, centre communal d'action sociale, au Pouliguen (Loire-Atlantique).

2. M. Florent BRIL, en service détaché : responsable du pôle insertion sociale, centre communal d'action sociale Pau, Porte des Pyrénées, à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

3. Mme Marie-Dominique CAMO-DESFEUX, directrice adjointe, centre hospitalier intercommunal Annemasse-Bonneville, à Annemasse (Haute-Savoie).

4. M. Benjamin CANIARD, en service détaché : directeur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ville de Paris, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

5. Mme Annie DATCHY, directrice, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Bonne Eure, à Bracieux (Loir-et-Cher).

6. Mme Céraséla DELTOR, directrice adjointe, centre hospitalier général, à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

7. M. Frédéric EBENDINGER, en service détaché : directeur adjoint, centre hospitalier, à Bastia (Haute-Corse).

8. Mme Isabelle FAIVRE, directrice d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Marcel Jacquelinet, à Longvic (Côte-d'Or).

9. Mme Laëtitia FOURCADE, directrice d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Seguin, à Cestas (Gironde).

10. Mme Élise GATESOUBE, en service détaché : chef de projet, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

11. Mme Morgane GIQUEL, directrice d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Cèdres, à La Ville-aux-Clercs (Loir-et-Cher).

12. M. Renaud HARD, directeur, centre éducatif et de formation professionnel D'Alembert, à Montévrain (Seine-et-Marne).

13. Mme Élodie HEMERY-BRAUD, en service détaché : directrice, groupement d'intérêt public École supérieure Montsouris, à Paris (Paris).

14. Mme Charlotte KOVAR, en service détaché : déléguée territoriale de l'Oise, agence régionale de santé de Picardie, à Beauvais (Oise).

15. Mme Catherine LAURENT, en service détaché : responsable de la politique sociale Protection de l'enfance, conseil général des Ardennes, à Charleville-Mézières (Ardennes).

16. Mme Laëtitia MACE, en service détaché : chargée de mission, agence régionale de santé de Bretagne, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

17. Mme Maryse PICHON, directrice d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes public Le Hameau de la Pelou, à Créon (Gironde).

18. Mme Sophie VINCENT, directrice, maison de retraite Saint-Joseph, à Isigny-sur-Mer (Calvados).

#### Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

#### Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 23 mars 2012.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHÂTENAY-RIVAUDAY-MAREL